

FONCTIONNEMENT PRESTATION EXCEPTIONNELLE

Service de Prévention & Gestion des Déchets

Le service Prévention et Gestion des Déchets de la CCARB propose aux communes, associations, et entreprises siégeant sur son territoire un service de prestations exceptionnelles pour leurs événements et manifestations ponctuelles.

> Ce service de prestations consiste à la **mise à disposition de matériel dédié à la gestion et/ou à la réduction des déchets produits lors votre manifestation**.

Vous trouverez ci-après un document récapitulant la liste du matériel réservable et les tarifs associés ayant été délibérés par le Conseil Communautaire de la CCARB pour l'année 2026.

> La demande se fait par mail en nous laissant votre contact téléphonique:

- soit à prestations@alsacerhinbrisach.fr
- soit en cas d'absence de l'agent en charge des prestations exceptionnelles à l'adresse e-mail suivante : dechets@alsacerhinbrisach.fr

Il est impératif d'effectuer la commande de matériel au plus tard deux semaines avant la date de la manifestation. Toute demande formulée hors délais raisonnables sera automatiquement considérée comme non prioritaire. En raison de contraintes logistiques et de stocks limités, nous nous réservons la possibilité de ne pas donner suite à la demande de livraison ou à la mise en place du service dans sa totalité.

> Suite à votre demande, vous serez recontacté par téléphone ou mail afin de cibler en amont de votre événement le type de flux à collecter, la quantité de déchets estimés, et les contenants adaptés, ce qui nous permettra d'affiner le devis afin qu'il corresponde en tout point à votre demande.

> Ce devis vous sera envoyé par mail : il vous suffira de nous le retourner signé accompagné **d'un certificat d'enregistrement (pour les associations) ou un N° SIRET (pour les professionnels)** pour valider votre réservation.

Aucune démarche de réservation ou de commande ne pourra être engagée sans réception préalable de votre devis signé.

> Concernant la **récupération du matériel**, il est possible pour vous :

- soit de venir chercher le matériel réservé (sur rdv fixé préalablement avec un agent de la CCARB) aux bureaux du service Prévention et Gestion des Déchets sur le site de la Déchèterie à Biesheim, rue de l'Ecluse.
- soit d'en demander la mise en place à une adresse définie pour un coût forfaitaire de 30 € TTC englobant la livraison, le rapatriement, l'essence, l'usure du véhicule, et les frais administratifs.

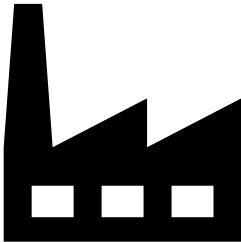
> Concernant la **restitution du matériel**, il convient de prendre rendez-vous :

- soit à prestations@alsacerhinbrisach.fr
- soit en cas d'absence de l'agent en charge des prestations exceptionnelles à l'adresse e-mail suivante : dechets@alsacerhinbrisach.fr

> Le jour du rendez-vous, merci de bien vouloir vous signaler à l'accueil, dès votre arrivée.

> **Concernant la facturation**, un avis de somme à payer vous sera envoyé après votre manifestation et restitution du matériel, dans le cas où le matériel réservé induit un coût. Si vous souhaitez le détail de la facture, il faudra en faire la demande par mail ou téléphone directement auprès du service de Prévention et Gestion des Déchets.

MISE A DISPOSITION DE BACS ET PETITS EQUIPEMENTS					
FORFAIT DE MISE EN PLACE (livraison, rapatriement, essence, usure du véhicule, frais administratifs)			30 € TTC / aller-retour	Intègre la livraison des contenants et la reprise en fin de prestation.	
FORFAIT COLLECTE EXCEPTIONNELLE OMR (en porte à porte)			56,41€ TTC en semaine / intervention 340,82€ TTC le samedi / intervention		
NATURE DE DECHETS	TYPE DE MATERIEL	VISUEL	QUANTITE DISPONIBLE	TARIF TTC	PRECISIONS
ORDURES MENAGERES RESIDUELLES	Bac 140 L		A la demande	2,17 € par levée	Les bacs sont à présenter pleins et couvercles fermés à la collecte, puis lavés avant retour à la communauté de communes. Les bacs retournés non-lavés sont facturés 12 € par bac.
	Bac 360 L		A la demande	5,45 € par levée	
	Bac 660 L		A la demande	9,89 € par levée	
	Portes-sacs + sacs		20	GRATUIT	Il est possible de disposer de portes-sacs uniquement pour les ordures ménagères ou pour les ordures ménagères et les emballages recyclables
	Bennes	Cf. tableau ci-après			
BIODECHETS	Bio seaux de 20 L		5	GRATUIT	Les biodéchets seront à déposer dans un conteneur à biodéchets du territoire dans des sacs krafts (disponibles sur demande)
EMBALLAGES ET PAPIERS	Portes-sacs + sacs		20	GRATUIT	Il est possible de disposer de portes-sacs uniquement pour les ordures ménagères ou pour les ordures ménagères et les emballages recyclables
	Bacs 240 L		13	GRATUIT	Bacs avec couvercle operculé à retourner vides et lavés à la communauté de communes. Ces bacs sont à vider à la main en conteneur jaune à emballages-papiers du territoire. Les bacs retournés non-lavés sont facturés 12 € par bac.
	Conteneur 4m³		2	GRATUIT	Dimensions : l 1820 X l 1510 X H 1650 mm avec encombrement sol de 2.75m² Uniquement mis à disposition lors de grandes manifestations
VERRE	Conteneur 2.5 m³ et 4 m³		1 de chaque dimension	GRATUIT	> 2.5 m³ : l 1220 X l 1510 X H 1650 mm avec encombrement sol de 2.75 m² > 4m³ : l 1820 X l 1510 X H 1650 mm avec encombrement sol de 2.75 m² Uniquement mis à disposition lors de grandes manifestations
AUTRE MATERIEL RESERVABLE	GOBELETS 33 CL		2000	GRATUIT	Les gobelets doivent être rendus lavés, à défaut un tarif de nettoyage de 1€ TTC par gobelet sale sera facturé. Les gobelets manquants à la remise du matériel seront facturés 1€ TTC par unité.

MISE A DISPOSITION DE BENNES				
PRESTATION	VISUEL		TARIF TTC	PRECISIONS
MISE A DISPOSITION DE BENNE (€/benne)	10 m³ ouverte		94,90 €	L'emplacement de la benne est à définir conjointement avec la commune au préalable, le gardiennage de la benne est à la charge du demandeur.
	20 m³ ouverte			
	30 m³ ouverte			
	20 m³ à trappes		100,49 €	
TRANSPORT BENNE GRAVATS / INCINERABLES / BOIS / METAUX / CARTONS / PLATRES / PLASTIQUES SOUPLES OU RIGIDES / VEGETAUX (€/transport)			117,23 €	Inclus le prix pour une rotation de benne vers le centre de traitement
TRANSPORT BENNE NON-INCINERABLES (€/transport)			139,56 €	
TRAITEMENT DE DECHETS INCINERABLES (€/tonne)			104,74 €	-
TRAITEMENT DE NON-INCINERABLES (€/tonne)			168,59 €	
TRAITEMENT DE VEGETAUX (€/tonne)			16,75 €	
TRAITEMENT DE GRAVATS (€/tonne)			7,03 €	
TRAITEMENT DE BOIS (€/tonne)			27,91 €	
TRAITEMENT DE PLASTIQUES SOUPLES OU RIGIDES (€/tonne)			94,90 €	
NOUVEAU FORFAIT HORAIRE INTERVENTION PRESTATAIRE SUITE A DES ERREURS DE TRI (€/heure)			75,00€	Nous nous réservons le droit de refacturer les interventions de notre prestataire suite à des erreurs de tri présentent dans les bennes.